

<b>Ministry of Education</b>	<b>Ministère de l'Éducation</b>
Deputy Minister	Sous-ministre
Mowat Block Queen's Park Toronto ON M7A 1L2 Telephone (416) 325-2600 Facsimile (416) 327-9063	Édifice Mowat Queen's Park Toronto ON M7A 1L2 Téléphone (416) 325-2600 Télécopieur (416) 327-9063

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Surintendante du Centre Jules-Léger  
Directrices et directeurs des écoles secondaires

**EXPÉDITEUR :** Kevin Costante  
Sous-ministre

**DATE :** Le 8 Novembre 2010

**OBJET :** **Double reconnaissance de crédit  
Politique et mise en œuvre - 2010**

---

La présente note de service vise à fournir une mise à jour de la *Double reconnaissance de crédit Politique et mise en œuvre – 2010* en vue de l'implantation des programmes de ce type tel qu'approuvé dans le cadre de l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) pour l'année scolaire 2010-2011. Seuls les élèves participant aux programmes approuvés à double reconnaissance de crédit peuvent obtenir des crédits à double reconnaissance menant à l'obtention du DESO, conformément aux dispositions établies dans le document ci-joint. Il est demandé aux directrices et directeurs de l'éducation de voir à ce que les directrices et directeurs des écoles secondaires connaissent la politique et les procédures à suivre qui sont incluses dans le document ci-joint.

Soulignons quelques points importants :

- On a apporté des clarifications quant à l'évaluation du rendement des élèves inscrits dans les cours à double reconnaissance de crédit. Étant donné que, dans les cours à double reconnaissance de crédit offerts dans les collèges, ni l'enseignement ni l'évaluation du rendement ne sont la responsabilité des enseignants du secondaire, par conséquent, les procédures énoncées dans *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario. Première édition, 1<sup>re</sup> – 12<sup>e</sup> année, 2010* ne s'appliquent pas toutes nécessairement à ces cours.

On a également ajouté des renseignements précisant comment le soutien financier, destiné aux coûts connexes à la dotation du personnel enseignant du secondaire responsable des élèves inscrits dans les cours des programmes à double reconnaissance de crédit approuvés pour 2010-2011 (peu importe l'approche de prestation), sera fourni dans le cadre des Subventions pour les besoins des élèves (SBE).

L'IJECT est financée conjointement par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et gérée conjointement par la direction du Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE) et du Comité des présidents (des collèges). L'IJECT avec son infrastructure de 16

équipes de planification régionale implique des membres du personnel enseignant et de direction du palier secondaire ainsi que des professeurs et des administrateurs du niveau collégial.

En 2010-2011, l'IJECT finance 400 programmes à double reconnaissance de crédit, auxquels participent les 70 conseils scolaires de district ayant des écoles secondaires, les 24 collèges d'arts appliqués et de technologie et environ 10 000 élèves du palier secondaire. Tous les programmes sont fondés sur la collaboration et le partenariat entre les conseils scolaires et les collèges.

Le succès constaté au niveau des programmes à double reconnaissance de crédit sont encourageants. Ces programmes représentent des stratégies efficaces visant l'engagement et la motivation des élèves. Ceux-ci réussissent souvent mieux une fois qu'ils ont pu saisir le rapport qui existe entre leurs études et leurs centres d'intérêt et projets pour l'avenir, et ont davantage confiance en leur aptitude à atteindre leurs objectifs.

La réaction des conseils, collèges et partenaires au processus de demande a permis une augmentation impressionnante du nombre de programmes à double reconnaissance de crédit offerts pour l'année scolaire 2010-2011. Ce résultat souligne le niveau de collaboration et de partenariat entre les établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire. Le ministère continuera à appuyer l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) afin de poursuivre sa mise en œuvre et l'examen des données, et de promouvoir la concertation professionnelle entre les conseils scolaires, les collèges et les équipes de planification régionales.

Je tiens à vous remercier de votre engagement envers la réussite des élèves.

**ORIGINAL SIGNED BY**

Kevin Costante

Pièces jointes

- c.c. Mary Jean Gallagher, sous-ministre adjointe
- Raymond Théberge, sous-ministre adjoint
- Marie-Lison Fougère, sous-ministre adjointe
- Laurie LeBlanc, sous-ministre adjointe
- Présidentes et présidents des collèges
- Vice-présidentes et vice-présidents à l'enseignement des collèges
- Collèges Ontario
- Conseil ontarien des directions de l'éducation
- Équipe de cogestion de l'IJECT
- Présidentes et présidents des équipes de planification régionales de l'IJECT
- Leaders pour la réussite des élèves des conseils scolaires
- Chefs des bureaux régionaux